

Demande de lettres patentes de continuation en vertu de l'article 221 de la Loi sur les compagnies

Ce formulaire s'adresse à toute personne morale qui désire faire une demande de lettres patentes de continuation. Veuillez lire la page « Renseignements concernant la demande de lettres patentes de continuation » avant de remplir ce formulaire.

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ : 1 1

Demandeur

Nom actuel de la personne morale figurant au registre

Version(s) dans une autre langue que le français, s'il y a lieu

Adresse du siège de la personne morale

Appartement

Numéro

Rue

Ville, village ou municipalité

Province, territoire ou État

Pays

Code postal

Demande

La personne morale visée ci-dessus expose les faits suivants au soutien de la présente demande :

1 La personne morale a été constituée le

A A A A M M J J

sous l'autorité de la

Loi constitutive

pour l'un des objets prévus à la partie III de la Loi sur les compagnies.

2 Le , le règlement n° (facultatif), relatif à l'intention de la personne morale d'être régie par les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies, a été dûment adopté par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin ou au moyen d'une résolution écrite signée par tous les membres.

Une copie de ce règlement a été produite à l'appui de la présente demande.

3 Les lettres patentes de continuation ne sont pas demandées dans un but illégal, mais de bonne foi et dans l'intérêt de la personne morale.

En conséquence, la personne morale

Nom actuel de la personne morale

demande au registraire des entreprises des lettres patentes pour continuer son existence en personne morale régie par la partie III de la Loi sur les compagnies.

Signé à , le

Localité

A A A A M M J J

Nom de famille et prénom d'un administrateur autorisé

Nom de famille et prénom d'un administrateur autorisé

Signature de l'administrateur autorisé

Signature de l'administrateur autorisé

**Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier accompagnées des documents requis et de votre paiement.
Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



Règlement

RE-505 (2025-03)

2 de 7

Règlement n° _____ (facultatif)

La personne morale demande des lettres patentes au registraire des entreprises pour continuer son existence en personne morale régie par la partie III de la Loi sur les compagnies sous le nom suivant :

Nom actuel de la personne morale figurant au registre ou nouveau nom de la personne morale

Version(s) du nom dans une autre langue que le français, s'il y a lieu

Inscrivez le ou les objets pour lesquels la continuation de la personne morale est demandée. (Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une ou des feuilles supplémentaires, indiquez la section concernée et, s'il y a lieu, numérotez les pages.)

Administrateurs

Inscrivez le nom de famille, le prénom, la profession ou l'occupation et l'adresse complète des administrateurs de la personne morale. Un minimum de trois administrateurs est requis.

Les administrateurs de la personne morale seront les suivants :

Nom de famille	Prénom	Profession ou occupation
Appartement	Numéro	Rue
Ville, village ou municipalité	Province, territoire ou État	Pays
		Code postal

Nom de famille	Prénom	Profession ou occupation
Appartement	Numéro	Rue
Ville, village ou municipalité	Province, territoire ou État	Pays
		Code postal

Nom de famille	Prénom	Profession ou occupation
Appartement	Numéro	Rue
Ville, village ou municipalité	Province, territoire ou État	Pays
		Code postal

Si l'espace prévu est insuffisant, joignez une ou des feuilles supplémentaires, indiquez la section concernée et, s'il y a lieu, numérotez les pages.



15FF ZZ 49537070

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ

1 1

Autres dispositions (suite)

Les administrateurs suivants sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la prise d'effet du présent règlement.

Nom de famille et prénom de l'administrateur	Nom de famille et prénom de l'administrateur

Signature

Copie certifiée conforme du règlement n° _____ (numéro facultatif) de la personne morale

Nom actuel de la personne morale _____ ,

adopté par son conseil d'administration le

A	A	A	A	M	M	J	J		

 et approuvé par le vote d'au moins les deux tiers des membres présents à une

assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin ou au moyen d'une résolution écrite signée par tous les membres le

A	A	A	A	M	M	J	J		

(Inscrivez la date de l'assemblée générale ou celle de la signature la plus récente contenue dans la résolution écrite, selon le cas.).

Signé à _____ , le

A	A	A	A	M	M	J	J		

Localité

Nom de famille du secrétaire ou du dirigeant autorisé	Prénom du secrétaire ou du dirigeant autorisé

Signature du secrétaire ou du dirigeant autorisé



15FH ZZ 49537072

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ

1 1

Veuillez nous fournir vos coordonnées afin que nous puissions communiquer avec vous si nous avons besoin d'informations supplémentaires au sujet de cette demande.

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre des entreprises.

Nom de famille	Prénom	Ind. rég.	Téléphone	Poste
----------------	--------	-----------	-----------	-------

Adresse de correspondance	Code postal
---------------------------	-------------

Si vous demandez un service de traitement prioritaire, cochez la case ci-dessous et inscrivez « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe. Notez que des **frais additionnels seront alors exigés**. Pour connaître le montant de ces frais, consultez les tarifs du Registraire des entreprises dans le site Internet Québec.ca.

☐ Service de traitement prioritaire (**inscrivez « Traitement prioritaire » sur l'enveloppe**)

Réservé à l'intermédiaire autorisé

Afin de pouvoir associer la demande à votre bureau, nous avons besoin de votre NEQ.

Numéro d'entreprise du Québec					
NEQ					



PBLA ZZ 80667665

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

Déclaration sous serment

Nom actuel de la personne morale

Déclaration d'un signataire de la demande

Je, _____ ,
Prénom et nom de famille du signataire

Profession ou occupation

dont l'adresse est le _____ ,
Adresse

déclare solennellement que

- a) je suis le _____ de la personne morale;
Titre ou fonction
- b) les faits énoncés dans la demande sont vrais et suffisants.

Et j'ai signé _____
Signature

Affirmation solennelle

L'affirmation solennelle doit être reçue et signée par une personne habilitée à recevoir les serments. Si cette personne n'est pas un avocat, un notaire ni un juge, il y a lieu d'inscrire le nom du district judiciaire pour lequel elle a été nommée ou son matricule de commissaire à l'assermentation. **L'affirmation solennelle doit être signée à une date identique ou postérieure à celle de la demande.**

Un signataire de la demande ne peut pas agir comme commissaire à l'assermentation.

Affirmé solennellement devant moi à _____ , le _____ .
Localité A A A A M M J J

Nom de famille du commissaire à l'assermentation

Prénom du commissaire à l'assermentation

Signature du commissaire à l'assermentation

District judiciaire _____

ou

Numéro matricule du commissaire à l'assermentation _____

ou

Qualité _____



15FI ZZ 49537073

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ 1 1

Renseignements concernant la demande de lettres patentes de continuation en vertu de l'article 221 de la Loi sur les compagnies

Ce formulaire doit être rempli à l'écran ou dactylographié de façon à ce qu'il soit lisible et prêt à être reproduit.

Note : Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez annexer une ou plusieurs feuilles additionnelles à celui-ci. Dans le haut de chaque feuille additionnelle, inscrivez le nom constitutif de la personne morale, son numéro d'entreprise du Québec, ci-après appelé *NEQ* (s'il y a lieu), le titre du formulaire ainsi que la section du formulaire relative aux renseignements que vous fournissez.

La demande de lettres patentes de continuation est produite en vertu de la Loi sur les compagnies, ci-après appelée *LCQ*. Elle est utilisée lorsqu'une personne morale existante, déjà constituée en personne morale en vertu d'une loi spéciale ou d'une loi générale du Québec, dans un but national, patriotique, religieux, philanthropique, charitable, scientifique, artistique, social, professionnel, athlétique ou sportif, ou dans un autre but du même genre, sans intention de faire un gain pécuniaire, désire être régie par la partie III de la *LCQ*.

Pour plus d'information sur les dispositions légales relatives à la production de la présente demande, référez-vous au texte de la *LCQ*.

Si la personne morale opte pour un nouveau nom, la demande doit être accompagnée, s'il y a lieu, d'une confirmation de réservation de nom.

Le Registraire des entreprises, ci-après appelé *Registraire*, délivrera des lettres patentes confirmant la continuation. Une copie des lettres patentes vous sera expédiée par la poste suivant leur dépôt au registre.

Protection des renseignements personnels

Certaines des informations à fournir dans ce formulaire sont des renseignements personnels. Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement dans le cadre de cette demande. L'accès aux renseignements personnels est limité aux seules personnes autorisées à les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification. Pour ce faire, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Administrateurs

Si vous désirez conserver les administrateurs qui figurent au registre, vous devez les réinscrire à la section concernée, sans quoi ils seront retirés.

Si l'administrateur qui figure au registre a préalablement déclaré une adresse professionnelle, cette adresse demeurera inscrite au dossier.

Si vous déclarez une nouvelle adresse de domicile, celle-ci sera mise à jour.

Si vous désirez déclarer une adresse professionnelle pour un nouvel administrateur, vous devez produire une déclaration de mise à jour courante ou une déclaration de mise à jour annuelle.

Siège, Immeubles et Autres dispositions

Pour plus d'information sur les sections mentionnées ci-dessus, veuillez vous référer au RE-303.G disponible sur Quebec.ca.

Règles relatives au nom

Le Registraire exerce un contrôle sur certains aspects du nom proposé. Ainsi, ce nom ne doit pas, entre autres, contrevenir aux dispositions de la Charte de la langue française ni être identique à un nom utilisé par une autre personne, une autre société ou un autre groupement au Québec.

La personne morale a toujours le devoir de s'assurer que le nom proposé est conforme aux dispositions de l'article 9.1 de la *LCQ*, à ses règlements ainsi qu'au Règlement sur la langue du commerce et des affaires. Le contrôle exercé par le Registraire ne réduit pas la responsabilité de la personne morale à cet égard.

S'il est établi, dans le cadre de la plainte d'un intéressé, que le nom peut être confondu avec un autre nom ou enfreint autrement la loi ou les règlements, la personne morale peut être contrainte de le remplacer.

Pour plus d'information sur les règles relatives au nom, référez-vous au document *Les noms d'entreprises au Québec* (IN-531), disponible sur Quebec.ca.

Personne à contacter et traitement prioritaire

Inscrivez les coordonnées de la personne à contacter concernant cette demande (nom, prénom, téléphone, adresse de correspondance et courriel). Si vous demandez un service de traitement prioritaire, veuillez cocher la case prévue à cet effet et inscrire « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe.

Les renseignements fournis seront utilisés uniquement pour cette demande et ne seront pas déposés au registre.

Si vous êtes un intermédiaire autorisé, veuillez inscrire votre NEQ à l'endroit prévu à cet effet.

Tarifs et modalités de paiement

Pour connaître les frais qui s'appliquent à la demande de lettres patentes de continuation, consultez les tarifs du Registraire sur Quebec.ca.

Envoi du formulaire

La demande de lettres patentes de continuation et les autres documents requis par la *LCQ* doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
Services Québec
C. P. 1153, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7C3

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez Quebec.ca.

Vous pouvez en tout temps y consulter le dossier de la personne morale à l'aide de son NEQ en utilisant le service en ligne *Rechercher une entreprise au registre des entreprises* disponible sur Quebec.ca.

